

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 29 Décembre

Les élections sénatoriales

Nous voici à la veille des élections sénatoriales ; la plupart des candidats ont pris position, élaboré leurs programmes et sollicité les suffrages des électeurs. Il s'agit maintenant de savoir pour qui l'on doit se prononcer. A cet égard les délégués sénatoriaux pourront trouver d'utiles indications dans les votes émis par le Luxembourg, lorsqu'il a engagé la lutte contre le cabinet radical. Tous les candidats qui ont résolument barré la route à M. Bourgeois en lui refusant les crédits qui lui étaient nécessaires pour vivre ; tous ceux qui ont blâmé sa manière de rendre la justice et de diriger notre politique extérieure sont dignes des suffrages des républicains libéraux. Ils ont accompli un acte de courage dont tous les bons citoyens doivent leur être reconnaissants. Sans eux, nous serions peut-être encore sous l'intolérable régime de délation, de menaces, d'épurations et de vexations qui ont été les traits dominants de la carrière du cabinet radical.

Les électeurs sénatoriaux pourront en outre, pour se faire une opinion réfléchie, examiner avec soin si la profession de foi des candidats ne contient aucune promesse plus ou moins vague de réaliser les divers points du programme radical. Nos adversaires ont pris soin, et il faut leur en savoir gré, de préciser leurs revendications dans les trois articles suivants : la *révision* ; la *élection du Sénat* par le suffrage universel à deux degrés (proposition Guillemet-Trouillet) ; l'*impôt progressif sur le revenu*. Eh bien ! puisqu'ils ont choisi ce programme pour reconnaître leurs candidats, c'est à ce même programme que nous nous référons pour classer les nôtres.

Les candidats dignes de réunir les suffrages des républicains, des modérés, des libéraux, doivent repousser sans réserve,

sans hésitation, sans réticence, la triple revendication de MM. Bourgeois et Doumer. Ils doivent repousser la révision, le projet Guillemet et l'impôt progressif sur le revenu.

A un journaliste qui lui demandait son avis sur les promesses que devaient exiger les électeurs sénatoriaux, M. Paul Deschanel répondait en ces termes brefs mais énergiques :

« Avant tout, des déclarations nettes. Pas d'idées vagues, pas de formules à double entente !

« Etes-vous pour ou contre l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire pour ou contre la déclaration et la taxation ?

« Etes-vous pour ou contre la révision qui consiste à faire du Sénat une assemblée purement consultative en réduisant ses droits à un simple veto suspensif ?

« Etes-vous pour ou contre le socialisme, c'est-à-dire le dédoublement du droit de propriété et la suppression de l'intérêt des capitaux ?

« Voilà la ligne de partage. Ne pas permettre que l'on chevauche sur des programmes inconciliables, au moyen de termes louches et amphibologiques. »

Oui certes. Voilà bien la pierre de touche des candidats. A ceux qui oseraient réclamer simplement des réformes démocratiques, la concentration républicaine, la marche en avant, et se servir de ces formules vides et usées, il faut poser les questions précises que M. Deschanel a si nettement indiquées. Il faut exiger des réponses catégoriques.

Il ne suffit pas de se proclamer l'adversaire du collectivisme. Il faut dire si oui ou non, on veut repousser les alliances électorales et parlementaires avec le parti de la révolution sociale. M. Barthou disait dans son discours d'Oloron : « Avec le parti socialiste, toute transaction est une abdication qui commence ! » Parfaitement. Les délégués sénatoriaux doivent exiger de leurs candidats la même profession de foi que celle de M. le ministre de l'Intérieur.

pourquoi ce foulard ne serait-il pas destiné tout simplement à indiquer le passage de quelque gibier ?... Tu sais que je t'ai recommandé de ne pas te montrer trop dur avec les braconniers ?

— Et vous pensez que les braconniers seraient assez naïfs pour employer un pareil moyen, m'sieu Daniel... mais c'est impossible. Et, d'ailleurs, l'endroit serait bien mal choisi... le gibier ne s'aventure pas aussi près du parc, surtout de ce côté qui est très fréquenté... Mme la comtesse y vient elle-même, presque chaque jour, y promener ses enfants...

— Alors, puisque tu dis avoir une idée, quelle est-elle ?

— Que ce foulard est un signal !

— Un signal... dans quel but ?

— Ça, je ne sais pas...

— Et entre qui... ?

— Donc, ce ne peut être qu'entre le château et le dehors... ce foulard, placé en vue de l'habitation, sur la limite du parc, le prouve...

Le comte reprit de son mieux le rire qui le gagnait.

— Ainsi donc, selon toi, ce signal, comme tu dis, s'adresserait à quelqu'un du château... mais qui ?

— Un domestique peut-être...

— Allons, décidément, mon brave Germain, ce maudit foulard te trouble la cervelle... tu oublies que les portes du château de Limeray sont ouvertes à tout le monde, et que les domestiques peuvent recevoir à l'office qui bon leur semble. Je ne vois donc pas la nécessité de correspondre au moyen de signaux, alors qu'il est facile de faire autrement.

— Vous me donnerez toujours un tas de bonnes raisons, répliqua le garde qui n'en voulait pas démordre...

Il ne suffit pas non plus de réclamer des allègements d'impôts pour les petits contribuables. Tout le monde en est partisan. Mais il faut dire si l'on veut, pour atteindre ce but, user de tous les procédés d'inquisition et de taxation arbitraire que l'impôt progressif sur le revenu entraîne à sa suite.

Jamais les électeurs sénatoriaux n'avaient eu une occasion plus favorable pour débarasser le pays des promesses menteuses, des chimères décevantes du radicalisme socialiste. Nous sommes convaincus qu'ils sauront faire une réponse parfaitement nette aux absurdes revendications des pires adversaires de la République et de la liberté.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis samedi à trois heures à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

M. Barthou, ministre de l'intérieur, a saisi le conseil :

1° D'un projet de décret abrogeant les décrets dits de rattachement en Algérie ;

2° D'un projet de loi relatif à la réorganisation du conseil supérieur de l'Algérie ;

3° Un projet de loi relatif à la représentation des indigènes.

Le général Billot a fait signer un décret aux termes duquel le général Deloye, directeur de l'artillerie au ministère de la guerre, et le général Briols, inspecteur général de la cavalerie, sont nommés au grade de général de division.

Sont promus au grade de général de brigade, les colonels Cluny, Rivet et Girardel.

Le conseil a commencé l'examen de ces projets. Il arrêtera dans sa prochaine séance les termes définitifs de décret qui réalisera, à partir du 1^{er} janvier 1897, au point de vue des rattachements, le projet de résolution voté par le Sénat et l'ordre du jour adopté par la Chambre.

Les ministres des affaires étrangères et de la guerre ont soumis au conseil un certain nombre de promotions dans les hauts grades de la Légion d'honneur.

M. Doumer

Le *Journal Officiel* publie un décret aux termes duquel M. Doumer, ancien ministre des fi-

Mais que voulez-vous, c'est une idée comme ça, que je me suis fourrée dans la tête, et quoique vous disiez, vous aurez de la peine à l'en faire sortir...

— Rassure-toi, tu es trop entêté pour que je perde mon temps à te faire changer d'avis... Je compte pour ça sur le temps qui te prouvera bientôt que dans tout ceci il n'y a qu'une plaisanterie, de bien mauvais goût, je te l'accorde, mais qui aurait peut-être cessé depuis longtemps, si tu avais eu le bon esprit d'y prêter moins d'attention... Pour l'instant, je veux abonder dans ton sens ; ce foulard est donc un signal qui cache les plus noirs projets de gens qui nous sont inconnus... est-tu content ?

— Vous vous moquez encore de moi, m'sieu Daniel.

— Je me moque si peu de toi, que j'entends sans plus tarder déjouer ces mystérieuses machinations... et tu vas m'y aider...

— Comment ça ?

— En faisant simplement ce que tu aurais dû faire depuis longtemps : supprimer le signal, puisque signal il y a...

En achevant sa phrase, le comte de Limeray s'approcha de l'arbre :

— Ce n'est pas plus malin que ça, ajouta-t-il.

En prenant délicatement entre ses doigts gantés un des nœuds du foulard, il tira sur l'étoffe dont le nœud céda aussitôt.

Un papier plié tomba à terre...

— Oh ! Oh ! dit-il, voici du nouveau... le signal n'est pas muet, paraît-il.

Germain s'était vivement baissé pour ramasser le papier qu'il lui tendit.

— Voici une missive qui n'a pas été écrite aujourd'hui,

nances, est nommé gouverneur général de l'Indo-Chine, en remplacement de M. Rousseau, décédé.

Translation des restes de Pasteur

Samedi a eu lieu la cérémonie de la translation des restes de Pasteur de Notre-Dame à l'institut Pasteur.

Le président de la République et le ministre de la guerre y étaient représentés, MM. Méline, Rambaud et de nombreuses notabilités de toute sorte y assistaient.

Après la remise du corps par la famille Pasteur de nombreux discours ont été prononcés.

M. Rambaud a parlé au nom du gouvernement, M. Baudin, président du conseil municipal, au nom de la ville de Paris.

Ensuite plusieurs membres de l'Institut et les délégués anglais ont pris la parole.

Sympathies franco-russes

Pamiers, 26 décembre.

M. le colonel Bruneau, commandant le 59^e d'infanterie, à Pamiers, vient de recevoir du colonel Aknoff, commandant le 59^e d'infanterie russe, à Odessa, le télégramme suivant :

Odessa, le 26 décembre 1896.

« Le jour de fête du régiment, le 59^e régiment d'infanterie, à Lublinsky, envoie à son régiment-frère, le 59^e régiment d'infanterie français, ses chaleureux souhaits. Dans ce jour solennel, les Lublinsky répètent, dans leurs cœurs, les mots de leur chef auguste : *Il existe entre nos deux armées un profond sentiment de confraternité d'armes. Vive la France ! Vive l'armée-sœur ! Vive le glorieux 59^e d'infanterie, le héros de Marengo ! Hurrah !* »

M. le colonel Bruneau a répondu immédiatement au colonel Aknoff par le télégramme suivant, d'un fort bel élan patriotique :

« Réunis dans une même pensée par la confraternité d'armes proclamée par votre illustre souverain, et faisant de votre fête celle de nos cœurs liés indissolublement aux vôtres, nous évoquons vos glorieux souvenirs et nous nous exaltons des mêmes espérances. Vive le tsar ! Vive la Russie ! Hurrah pour le régiment frère, le glorieux Lublinsky ! »

Aux Philippines

Le steamer *Belgic* qui vient d'arriver de San-Francisco, apporte des détails sur l'insurrection des Philippines.

Les Espagnols commandés par le général Rios étaient partagés en deux brigades fortes chacune de 2.000 hommes et qui attaquèrent la ville de Nevelata défendue par 12.000 insurgés ; ceux-ci

bien sûr, continua le châtelain en examinant le papier couvert de nombreuses maculatures, et sur lequel les doigts avaient laissé des traces de leur passage.

De fabrication grossière, il devait en outre avoir séjourné longtemps dans des poches car, en dépit du temps qu'il avait passé au grand air, il s'en dégageait une forte odeur de tabac.

— Je ne complimente pas cet étrange correspondant sur le choix de ses parfums, fit le comte de Limeray avec un geste de dégoût...

— Mais lisez donc, m'sieu Daniel, dit Germain qui ne se tenait plus d'impatience depuis la découverte de la lettre.

— Le comte déplia lentement le papier et, après un court examen, éclata d'un rire sonore, en disant :

— Eh bien ! voici un correspondant qui n'en écrit pas long, dit-il...

Et comme le garde, qui s'était tenu à distance respectueuse, faisait un mouvement pour se rapprocher...

— Tiens, lis toi-même, ajouta-t-il en lui présentant la lettre toute ouverte.

Anxieux, Germain y jeta avidement les yeux mais il se recula tout penaud.

Le papier était absolument intact, et l'écriture qu'il s'attendait à y lire n'existait pas.

— Nous nous sommes trop hâtés de chanter victoire, fit Tristan de Limeray... et je crois de plus en plus, mon bon Germain, qu'on s'est moqué non seulement de toi... mais de moi aussi...

— N'est-ce pas ton avis ?

Il ne répondit pas, La désillusion qu'il éprouvait lui coupait la parole.

— Je vois que tu n'es pas convaincu... Peut-être as-tu l'intention de pousser plus loin tes investigations.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 21

LE CHATIMENT D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

VIII

Le foulard rouge

Tristan de Limeray tourna les yeux dans la direction indiquée ; sur un arbre planté tout contre la barrière du parc, et isolé des autres, le foulard rouge mettait une tache violente qui attirait forcément les regards.

Faut avouer que c'est pousser l'audace un peu loin, continuait le garde-chasse en un monologue souvent interrompu de jurons. Jusqu'à présent on se contentait des bois, on se cachait, aujourd'hui c'est devant les fenêtres mêmes du château, à quelques mètres du château qu'on opère... Qu'est-ce que cela peut signifier ?

— Ma foi, fit le comte, je serais bien en peine de te le dire, mon pauvre Germain.

Celui-ci, les yeux fixés sur l'étoffe qui devenait une véritable obsession pour lui, se grattait la tête avec acharnement.

— Malgré tout ce que vous pouvez dire, voyez-vous, m'sieu Daniel, continua-t-il, j'en reviens, moi, à ma première idée... il ne s'agit pas d'une plaisanterie à mon adresse.

— Soit... on ne veut pas se moquer de toi. Mais

avaient construit des retranchements en terre sur lesquels ils avaient placé des canons à tir rapide et plusieurs grosses pièces d'artillerie. La brigade espagnole a attaqué la première ligne; les rebelles se retirèrent alors à un mille en arrière, derrière la seconde ligne, pendant que les croiseurs espagnols bombardaient la ville.

Le général Rios, dans l'après-midi du 28 novembre, jeta sa première brigade contre les retranchements en terre. Les Espagnols furent accueillis par un feu terrible; le premier rang fut littéralement fauché et la colonne dut battre en retraite.

Le lendemain matin les brigades réunies recommencèrent le combat. Encore une fois, les Espagnols furent mis en déroute.

Dans ces deux journées ils perdirent 500 hommes. Le feu des croiseurs était inefficace, les projectiles tombant trop court.

Turquie

Constantinople, 26 décembre.

Un régiment de troupes turques du Yemen embarqué récemment à Hadeidah pour être transporté à Constantinople, s'est révolté en arrivant à Mondania; les soldats, après avoir ligotté le capitaine du navire, ont déclaré qu'ils ne descendraient à terre que lorsqu'on leur aurait versé les arriérages de leur paye, soit 700.000 piastres, et qu'on les aurait pourvus d'habits neufs au lieu des haillons qu'ils portaient.

Le vali a été obligé de s'exécuter et, après avoir obtenu satisfaction, les soldats ont débarqué tranquillement.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Un peu de bon sens

On nous écrit :

Voter pour MM. de Verninac, Pauliac et Talou, serait déclarer, comme eux, la guerre :

1° Au gouvernement de M. Méline, qu'on a vainement essayé de renverser et qui est plus fort que jamais ;

2° A la très grande majorité du Sénat et de la Chambre des Députés, qui, depuis le 29 avril, date de sa nomination, ont constamment soutenu par leurs votes ce ministère.

Ne serait-il pas naïf d'espérer obtenir le moindre faveur soit auprès du gouvernement, soit auprès des diverses administrations, par l'intermédiaire de MM. de Verninac, Pauliac et Talou ?

Depuis déjà quelque temps, M. de Verninac, qui regrette certainement à cette heure d'avoir lié son sort à celui de M. Bourgeois, a bien le sentiment de son impuissance, et il répond tristement à ceux qui le sollicitent, qu'« il ne peut plus rien » ; — et il est bien convaincu que si le ministère Méline se retirait, ce serait pour faire place au ministère Waldeck-Rousseau, dont on connaît l'énergie.

MM. de Verninac, Pauliac et Talou se voyant complètement discrédités auprès du gouvernement, ce qui, ils le savent bien, porte une grave atteinte à leurs chances de succès, n'ont plus aucune illusion sur l'issue de la campagne électorale, et il faut que leur découragement soit bien

profond pour les aveugler au point d'invoquer, comme moyen de séduction, leurs opinions radicales-socialistes.

Nos paisibles populations du Lot sont venues sincèrement à la République, mais, on le sait, elles sont loin d'avoir la moindre inclination pour le socialisme.

M. de Verninac comprend qu'il a trop avancé; il voudrait reculer, mais c'est trop tard : il a trop parlé dans les banquets, dans les cafés, dans les foires, et il sent bien aujourd'hui que M. Bourgeois et lui sont les pots de terre.

En admettant qu'il fût réélu, il ne serait que ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire un sénateur classé dans la minorité des 32, et par suite, impuissant comme il l'est aujourd'hui.

La popularité, toujours croissante, de M. Rey dans le département irrite beaucoup M. de Verninac et ses amis.

Aussi, depuis quelques jours, la feuille socialiste de Toulouse fulmine-t-elle contre ce député, sans oublier M. Lachizèze, qu'on ne craint pas d'injurier.

Il paraît que depuis déjà quelque temps, M. de Verninac n'avait d'autre influence auprès des pouvoirs publics que celle que lui prêtait M. Rey, qui ne saurait plus avoir aujourd'hui de complaisance pour ceux qui le traitent de réactionnaire.

La liste composée des noms de MM. Rey, Lachizèze et Delpon, si avantageusement connus dans le département, est accueillie partout avec la plus grande faveur et beaucoup d'électeurs sénatoriaux désirent que ces deux dernières candidatures soient posées définitivement et officiellement comme l'a été la première.

Une lettre de M. Lachizèze

On avait annoncé la candidature de M. Lachizèze aux élections sénatoriales du 3 janvier.

L'honorable député de l'arrondissement de Gourdon écrit que la figuration de son nom sur la liste publiée par le *Télégramme* est absolument fantaisiste; et il exprime le désir que sa protestation soit livrée à la publicité, « afin qu'on sache, s'il en est besoin, dit-il, qu'il n'a jamais été, n'est et ne sera candidat aux élections sénatoriales du 3 janvier. »

Nouvelle candidature

M. Claret, avocat, propriétaire à Salviac, vient de poser sa candidature aux élections du 3 janvier.

Voici sa profession de foi :

Électeurs sénatoriaux,

Je me présente à vos suffrages comme républicain modéré et progressiste.

Ni réaction, ni révolution.

Beaucoup de bonnes et promptes réformes, acceptées d'où qu'elles viennent, sans esprit de parti.

Ordre et progrès continu par évolution, et sans aucune alliance avec le parti collectiviste-révolutionnaire, qui veut la suppression de la propriété et de la liberté individuelles, au besoin par la force, ainsi que l'a avoué Millerand.

Des actes correspondant vite aux paroles et aux promesses.

Un gouvernement modéré, mais ferme et résolument progressiste.

Voilà la formule que je vous sou mets, et que je vous propose de ratifier par vos votes.

— Sans compter qu'il n'était pas trop tôt... Je commençais à en avoir assez de courir ainsi toutes les nuits aux alentours du château... Bien sûr que si j'avais encore retrouvé le foulard à sa place ce matin j'étais décidé à l'accrocher à la grille même du parc la nuit prochaine... C'était plus une existence d'aller ainsi d'arbre en arbre comme des pierrots morfondus...

— C'est pas le moment de gémir à c't'heure, répliqua le petit bossu pour apaiser son irascible compagnon. La levée est faite, pas vrai... et le poulet est arrivé à destination...

— Tu peux même dire qu'il est en bonnes mains... car ce miriflore qui vient de passer, me fait tout l'effet d'être l'heureux propriétaire du château de Limeray.

— ... Et notre fournisseur de gibier, ajouta le bossu qui allongea en ricanant une vigoureuse claque sur l'abdomen proéminent de son ami.

Celui-ci répondit par un gros rire.

— Si Budaille n'est pas content de nous ce soir, il sera difficile, dit-il lorsque son accès d'hilarité fut passé, sa commission est faite, et nous lui rapportons de la marchandise...

— L'essentiel, maintenant, est de trouver le moyen de rentrer à Paris au plus vite!

— Si monsieur Lagardère veut bien allonger son pas, peut-être arriverons-nous à la gare de Nemours pour l'heure du rapide...

Cette aimable plaisanterie fut accueillie par un nouvel accès de gâllé des deux hommes qui continuèrent leur chemin...

Le comte de Limeray arriva au château au moment où la voiture déposait devant le perron M. Hersent et le

Ouvrier de la première heure je ne saurais être suspect.

Je suis un de ceux qui au début, ont activement contribué dans notre région, à fonder la République modérée, et à élever aux honneurs ceux qui y sont en ce moment.

Je regrette l'effacement de plusieurs chefs républicains et, je me remets sur les rangs, malgré des échecs antérieurs, dus surtout à mon titre de modéré.

Quoique modéré, j'ai toujours été cependant très progressiste, puisque j'ai réclamé depuis longtemps des réformes qualifiées maintenant de radicales-socialistes.

Et ce n'est point, d'après moi, le programme actuel des radicaux qui doit nous effrayer. Ce n'est pas non plus les trois candidats en présence, que j'ai vus à l'œuvre et que j'ai connus aussi modérés que moi, c'est la conséquence du triomphe d'un parti, qui traîne forcément avec lui, et malgré lui probablement, une queue révolutionnaire.

Ce programme en trois points, prôné par la *Dépêche*, est d'ailleurs insuffisant, et ne peut être regardé que comme un tremplin électoral.

1^{er} point. — Sans être socialiste, j'ai admis et j'admets la prédominance du suffrage universel sur le suffrage restreint, et la révision de la Constitution, en ce qui concerne le mode d'élection du Sénat, ses attributions et sa durée.

2^e point. — Je reconnais aussi, que le superflu doit payer plus d'impôts que le nécessaire, et je ne m'oppose pas à l'essai de l'impôt progressif, pourvu qu'il puisse s'établir, sans être plus vexatoire ni plus inquisitorial que les autres impôts.

3^e point. — L'épuration du personnel demandée, ne peut préoccuper utilement que les ministres, qui choisissent et choisissent toujours à leur gré, leurs fonctionnaires et subalternes.

Mais je veux aussi :

La réforme judiciaire, si nécessaire et tant attendue.

Le maintien du Concordat, dont l'abolition, en supprimant le budget des cultes, entraînerait un bouleversement dans le pays et le renversement de la République. Et je m'étonne d'être le seul candidat, à parler de ce maintien et à le demander.

Agriculteur moi-même, je désire autant que vous, la diminution des impôts, un système protectionniste efficace, et toutes lois favorables aux cultivateurs. Je trouve que les radicaux ont tort en ce moment du moins, d'être libre-échangistes.

J'approuverai le monopole de l'alcool par l'Etat, mesure excellente de finances et de salubrité publique.

Le renouvellement des Chambres par moitié tous les deux ou trois ans.

Les deux ministres en dehors du Parlement, etc.

Comme réformes régionales pressantes, je suis d'avis qu'on doit activer la construction du chemin de fer de Carsac, et s'occuper sérieusement du tramway tant sollicité par Castelfranc, Cazals, Salviac, St-Germain, Gramat, Puybrun, Bretenoux, St-Céré,

ÉLECTEURS,

On vous dira que si les radicaux traînent une queue révolutionnaire, les modérés progressistes de leur côté, traînent une queue réactionnaire.

Vous répondrez que de deux maux, il faut choisir le moindre.

Le gouvernement lui-même, effrayé du danger

docteur qu'elle venait d'aller chercher à la gare de Nemours. Il laissa à la comtesse le soin de recevoir ses amis pour aller changer de costume.

Une heure plus tard, ils se trouvaient tous réunis, dans la grande salle à manger où l'abbé Nortier était venu les rejoindre. L'air vif du matin avait excité l'appétit des convives, qui firent honneur au repas.

Le déjeuner avait été égayé par les saillies du spirituel docteur; le secret si mal gardé par le comte, de la visite de ses amis à Limeray, avait été le principal sujet de la conversation, et le vieux médecin en avait profité pour accabler son jeune ami, Tristan sous d'amusantes railleries.

Après le dessert, la comtesse de Limeray, qui remplissait avec un tact parfait ses devoirs de maîtresse de maison, invita ses convives à se rendre dans le salon-fumoir où le café était servi. Autour d'un réjouissant feu de bois pétillant dans la cheminée, les amis s'assirent en cercle, pour reprendre la conversation interrompue.

— Vous savez, Messieurs, que vous êtes à la campagne et que la fumée de tabac ne m'effraie nullement, dit la comtesse qui connaissait le faible du docteur Noris et de M. Hersent pour le cigare.

Et, se tournant vers son mari, elle ajouta :

— Mon cher comte, je vous en prie, donnez donc l'exemple à vos amis.

— Ma foi, j'avais fort envie de n'en rien faire pour punir le docteur de ses railleries à mon adresse, répondit de Limeray. Mais comme après tout, en punissant Noris, j'atteindrais M. Hersent à qui je n'ai pas de raison d'en vouloir, je vous obéis, ma chère Angèle.

Sans perdre un instant, le docteur, usant de la permission, avait allumé une superbe havane.

que fait courir le socialisme, s'est retourné vers les modérés pour sauver le pays, la société et la République.

Vous pouvez compter sur lui; qu'il puisse à son tour compter sur vous. C'est de votre sécurité et de vos intérêts qu'il s'agit.

Je suis un des plus anciens candidats.

Quoique modéré, je suis assez progressiste pour vouloir toutes les réformes qualifiées socialistes, pourvu qu'elles soient pratiques et réalisables.

Trois choses essentielles me font différer avec ce parti socialiste.

Je répudie toute alliance avec les révolutionnaires.

Je demande le maintien du Concordat.

Et je suis protectionniste et non libre-échangiste. On m'a reproché de ne pas soutenir assez fermement mes diverses candidatures. Je réponds que devant un parti-pris évident, force m'était de capituler gracieusement.

Que mes saines doctrines républicaines, que mes anciens échecs me soient un titre de recommandation auprès de vous.

Votez pour le candidat républicain modéré et progressiste, et comptez toujours sur l'accueil bienveillant et amical de votre tout dévoué compatriote.

CLARET,

Propriétaire à Salviac, Avocat à Gourdon. Gourdon, le 23 décembre 1896.

LISTE RÉPUBLICAINE PROGRESSISTE

On nous annonce la formation d'une liste républicaine progressiste pour les élections sénatoriales du 3 janvier, composée de :

MM. le général COMBARIEU, TEILHARD, CALMON-MAISON.

Nous donnerons dans notre prochain numéro la profession de foi de ces nouveaux candidats.

Les Hauts Fonctionnaires

L'année 1896 aura été fertile en changement de hauts fonctionnaires à Cahors.

C'est ainsi que le 15 février un nouveau trésorier-payeur général, M. Favalelli, a été nommé dans notre ville. Puis, le 6 août, suivant, arrivait le nouveau chef de la gendarmerie du Lot, M. Larnaudie; le 8 août, arrivée du nouveau colonel du 7^e d'infanterie, M. Marcot.

Le 10 septembre, Mgr Enard, évêque de Cahors, faisait son entrée dans sa ville épiscopale; il était suivi de près par M. Rousset, le nouveau préfet du Lot installé le 13 octobre. Enfin un nouveau directeur de la succursale de la Banque de France, M. Bazin, nommé le 30 septembre, arriva à Cahors le 27 octobre.

Quelques jours après, le 2 novembre, M. Chaigne, procureur de la République, prenait possession de son siège au tribunal de Cahors.

Cercle républicain

La réunion générale des membres du cercle républicain a eu lieu jeudi 24 décembre, à neuf heures du soir, au siège du cercle.

Le bureau sortant a été réélu, et M. Ch. Iches, contrôleur des contributions directes, élu trésorier adjoint.

Les comptes présentés par le trésorier ont été approuvés.

Il résulte du compte-rendu du trésorier que le cercle comprend 226 membres dont 169 habitant la ville et 57 forains.

Quoique le cercle ne compte qu'une année d'existence, le solde en caisse à ce jour s'élève à 907 fr. 25.

— Ah! ah! Tristan est rancunier, paraît-il, dit-il en envoyant au plafond une première bouffée de tabac. J'en suis fort aise, ça lui apprendra à retenir sa langue une autre fois...

— Soyez tranquille, Noris, ça ne m'arrivera plus... et pour vous prouver que je suis disposé à suivre en tous points vos sages conseils, je resterai muet sur certaine anecdote que j'avais l'intention de vous raconter... et qui vous eût intéressés, j'en suis certain...

— Et bien! nous nous en passerons de ton anecdote, fit le docteur plein de philosophie.

— Mais comme, au dire du comte, elle est intéressante moi, je la regrette cette anecdote répliqua M. Hersent... et je trouve, en fin de compte, que vous devriez limiter votre vengeance, et vous arranger pour que les innocents n'en souffrent pas pour le coupable, mon cher comte.

Ce fut le tour de l'abbé Nortier à prendre la parole.

— M. Hersent a parfaitement raison, monsieur de Limeray. Que vous gardiez rancune au docteur et tachiez de lui rendre, comme on dit, la monnaie de sa pièce, je le conçois. Mais que nous pâtissons, Hersent et moi, de fautes que nous n'avons pas commises, je le comprends moins. Je réclame donc, en notre nom à tous deux, l'histoire en question...

— Et je joins ma réclamation à celle de l'abbé, dit alors la comtesse de Limeray, comme lui je vous trouve souverainement injuste, mon cher comte, et je lève, moi aussi, l'étendard de la révolte...

— Nous allons bien voir quelle sera la contenance devant cette levée de boucliers, Tristan, fit le docteur en riant.

(A suivre)

Pour moi, j'y renonce, d'autant qu'il se fait tard, et je rentre au château... Continue tes recherches tout seul; et si tu arrives jamais à découvrir les coupables, tu n'auras qu'à me demander les pièces à conviction pour es confondre. Je les conserve précieusement.

Le comte replia le papier qu'il enveloppa du foulard, et garda le tout à la main dans la crainte d'empester ses poches. Puis, reprenant le même chemin, il gagna la grand'route qui lui évitait de repasser par le parc et le conduisait plus directement au château.

Germain, sans se départir de son mutisme, l'avait suivi.

Comme ils arrivaient sur la route, deux hommes les croisèrent : un grand agrément d'un ventre énorme peu en rapport avec la maigreur de son corps, et l'autre petit, et bossu à rendre jaloux Quasimodo.

En passant près du comte de Limeray, leurs yeux se portèrent sur le foulard qu'il tenait en paquet dans sa main, et rapidement ils échangèrent un regard entre eux.

Plongé dans ses pénibles réflexions, le vieux Germain ne prêta aucune attention à ces deux passants. Quant au comte, trop pressé de rentrer, il ne les regarda même pas...

Les deux hommes hâtèrent le pas en évitant de se retourner; pendant plusieurs minutes ils continuèrent à marcher sans échanger une parole. Ce fut seulement à l'angle du chemin, lorsqu'ils se trouvèrent sur la route départementale que le petit bossu se décida à ouvrir la bouche.

Lançant un regard oblique sur son compagnon :

— Enfin, dit-il avec une voix de fausset, cette fois-ci, l'affaire est dans le sac! Qu'en pense-tu?

Société de secours mutuels des instituteurs du Lot

Le conseil d'administration de la société s'est réuni, le 24 décembre, sous la présidence de M. Simonis.

Etaient présents : MM. Ausset, Frayssi, Métyer, Ganès, Fric, Labie, Frézals et Turlan.

Ont été élus membres de la commission d'apurement des comptes du trésorier : MM. Ausset, Frayssi et Soubé.

Il a été distribué en secours une somme de 170 fr. à six sociétaires.

Il a été décidé qu'il serait versé à la caisse des retraites une somme de 1,200 francs.

Après le 31 décembre, la commission d'apurement procédera au règlement définitif de l'exercice 1896.

Recette municipale

Par arrêté de M. le préfet, M Maury a été nommé receveur municipal de la ville de Cahors.

Médaille d'honneur

M. le préfet du Lot a remis hier une médaille d'honneur à M^{me} Léontine Carriol, ouvrière chez M. Doucède, marchand tailleur à Cahors.

M^{me} Carriol compte 33 ans de services dans la même maison. Nos félicitations.

Adjudication des droits de place

Hier à 2 heures, a eu lieu à la mairie l'adjudication des droits de place de la ville de Cahors, pour une durée de 5 ans.

11 soumissions ont été déposées ; une a été écartée.

M. Lombard, de Marseille, a été déclaré adjudicataire au prix de 15,300 fr. par an.

Taxe du pain

A partir du 25 décembre courant et jusqu'à nouvel avis, le prix du pain, dans la ville de Cahors, demeure fixé comme suit :

Première qualité, 0,30 le kilo ; deuxième qualité, 0 fr. 275, et troisième qualité, 0 fr. 25.

Bureau de bienfaisance

La fourniture des 50,000 kilos de pain de première qualité, que le bureau de bienfaisance distribue annuellement aux indigents, a été donnée à l'adjudication jendi dernier.

M. Palame a été déclaré adjudicataire pour l'année 1897 au prix de 23 centimes le kilo.

Société des Sauveteurs

Dans son assemblée générale de dimanche dernier, la Société des Sauveteurs du Lot a composé comme suit son bureau pour l'année 1897 : Président, M. Guiraudies-Capdeville ; vice-président, M. Henri Valette ; secrétaire, M. Oullières ; trésorier, M. Verdier fils.

La société a ensuite décidé d'organiser de grandes fêtes de gymnastique et d'escrime pour le mois de mai prochain.

Aviron Cadurcien

Dans sa dernière assemblée générale, l'Aviron Cadurcien a composé comme suit son bureau pour l'année 1897 :

Président, l'amiral Fayret ; vice-président, M. Breil ; secrétaire, M. Aladel, trésorier, M. Vezio ; membres du conseil d'administration, MM. Cailiau et Baker.

Accident

Vendredi matin, vers neuf heures, M.ue Deltheil, demeurant quai Regourd, entrant à la cathédrale pour entendre la messe, lorsque, en descendant les marches du grand escalier, elle est tombée et s'est foulé un pied.

Saint-Céré

Mercredi soir, le jeune H. M..., à peine âgé de seize ans, a été arrêté dans notre ville grâce au dévouement de M. Bergougnot, coiffeur, route Neuve. Ce précoce malfaiteur venait de sortir du magasin de M. Sciadoux, où il avait dérobé un cornet à pistons, et après avoir rodé aux alentours avait profité de l'absence du propriétaire pour y pénétrer de nouveau. Les allées et venues du voleur ayant été remarquées par M. Bergougnot, ce dernier l'appréhenda à la sortie du magasin et découvrit qu'il venait de dérober encore un foulard.

Conduit à la gendarmerie, le jeune M. H..., a été trouvé porteur de deux montres appartenant à M. Bagnérès, horloger, à Saint-Céré. Le lendemain, il a été transféré à la maison d'arrêt de Figeac. Il est originaire des environs.

Variétés

UN PAPE FRANÇAIS
JEAN XXII

I

« Après la mort de Clément V, les cardinaux s'étaient assemblés au palais épiscopal de Carpentras ; pendant qu'ils entretenaient le feu de la discorde, le feu matériel se prit à leur logement et les obligea d'en sortir (1). »

L'incendie, dont le pieux chroniqueur semble parler comme d'un cas fortuit, n'était pas un accident. Il avait été allumé par des mains criminelles, qui s'étaient d'abord attaquées aux de-

(1) Annales des frères mineurs.

meures privées des membres du conclave. Clément V, après un règne de neuf ans, était mort le 20 avril 1314 à Roquemaure-sur-Rhône, à la suite d'une longue maladie. Quoique la prévision de cet évènement eût laissé le champ libre aux prétendants de la papauté et de leurs partisans, tant d'intérêts rivaux s'agitaient autour de la tiare qu'il n'était pas possible que l'accord se trouvât réalisé à l'ouverture de la succession du pontife défunt. Il tarda longtemps à s'établir ; on sait que l'interrègne dura deux ans.

Sans entrer dans le récit circonstancié des incidents qui marquèrent cet intervalle, il convient d'indiquer en quelques lignes où en étaient les choses, et comment elles avaient été amenées à ce point.

L'institution fondamentalement universelle, ce qui est la traduction littérale du mot catholique, de la papauté, avait d'abord revêtu le caractère d'un établissement romain, puis italien et, s'élargissant avec le temps, elle en arriva à se transformer, par une évolution progressive, en un pouvoir supérieur dans tout l'espace occupé par les nations chrétiennes. Il est hors de doute que, pendant les premiers siècles, l'évêque de Rome n'avait aucune autorité sur ses collègues, que l'Eglise romaine désignait tout simplement le diocèse de Rome et que la primauté de ce siège commença par être un pur titre honorifique. C'est dans ce sens que Tertullien en appelle le titulaire évêque des évêques, *pontifex maximus*, mais sans lui reconnaître une prépondérance contestée d'ailleurs par tout l'épiscopat contemporain. L'évêché de Rome avait sur les autres l'avantage du cadre, sa situation au centre du monde ancien, et il était inévitable que des esprits façonnés à la discipline impériale, habitués à recevoir d'un point unique l'impulsion qui dirigeait les sociétés, en vinsent à s'y tourner de préférence, pour chercher la source de l'unité doctrinale, le principe de toute l'autorité spirituelle, aux lieux mêmes où se concentrait et d'où rayonnait l'entière puissance temporelle, et ainsi l'empire de la religion se modela sur celui des Césars. Le nom de pape, primitivement porté par tous les évêques, devint ensuite l'attribut définitif de l'évêque de Rome. Il n'y eut qu'un unique pape, comme il n'y avait qu'un *imperator* ; mais un assez long temps s'écoula avant que ce titre lui appartint exclusivement.

L'appellation officielle ne date que des jours de Grégoire VII. Une des conséquences de ce retour de la papauté à sa vraie nature devait être de faire monter le cosmopolitisme sur le trône pontifical. Les premiers étrangers qui recueillirent l'héritage des clefs de saint Pierre furent l'Allemand Grégoire V et « l'Auvergnat Sylvestre II ». A la fin du X^e siècle et dans les siècles suivants, nombre de personnages originaires d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne et de France occupèrent l'évêché de Rome. Comme le titre conférait les pouvoirs de chef de la chrétienté, les gouvernements divers durent s'appliquer à mettre aux mains de leur clergé la souveraineté religieuse. Ces ambitions, favorisées par le défaut d'unité politique de l'Italie, avaient reçu un encouragement de l'attitude même des papes qui, dégoûtés du séjour de Rome par le conflit incessant des factions entre lesquelles se divisait la ville, s'habituèrent à y résider le moins possible. Ils se tenaient ordinairement à Pérouse, quelquefois à Anagni. Cette retraite ne leur assura ni liberté, ni sécurité. « La turbulence romaine » débordait sur les campagnes, envahissait les cités et l'Italie n'offrait plus en réalité aux papes qu'une prison. Il ne restait en définitive au saint siège, chassé de la Péninsule par l'impossibilité d'y vivre, quelque chance de recouvrer l'indépendance qu'en transportant hors d'une terre pleine de périls la capitale de la catholicité. Cet exode, qu'un grand poète douloureusement ému de la déchéance de sa patrie, appela la *captivité de Babylone*, eut lieu au printemps de l'année 1309, quatre ans après l'élection de Bertrand de Got.

Renan a le plus parfaitement mis en lumière, parmi les historiens de nos jours, les circonstances qui amenèrent le choix de ce pontife, comment l'archevêque de Bordeaux, né en Guyenne et par conséquent sujet anglais, plus Anglais encore d'inclination, dut la couronne au roi de France et devint l'instrument de Philippe le Bel, par quels subterfuges il essaya de se dérober à la pression royale et y parvint quelquefois, et combien injustement il fut qualifié d'ennemi de l'Italie par des écrivains ultramontains. « Sa politique, si elle eût définitivement réussi, eût été au contraire très avantageuse à l'Italie, puisque, en la débarrassant de son rôle universel, elle l'eût laissée libre de suivre sa destinée nationale, que la présence de la papauté devait nécessairement contrarier (1) ». La rupture entre Rome et la papauté, commencée du jour où Bertrand de Got, contrairement à tous les usages et au grand scandale des traditionalistes, se fit sacrer à Lyon, fut consommé par le fait de l'établissement à Avignon.

Ch. ROUSSEL. (A suivre).

(1) La Papauté hors de l'Italie (Revue des Deux-Mondes, 1^{er} Mars 1880.)

Bibliographie

Une bonne nouvelle pour nos lecteurs

Le plus populaire, le plus répandu, le plus attendu des Almanachs. — l'Almanach Hachette pour 1897, — vient enfin de paraître. Depuis quelques jours, c'est une véritable procession chez les libraires. Et ce succès se justifie pleinement, car l'édition de cette année a été entièrement renouvelée dans son texte, ses gravures et ses cartes géographiques.

L'Almanach Hachette pour 1897 comprend environ 200 articles nouveaux donnant des définitions sur toutes choses : l'histoire, la géographie, les sciences, les arts, l'économie domestique, l'agriculture, l'horticulture, les découvertes, l'hygiène et la médecine, le droit usuel, les jeux et sports, les voyages, etc.

Citons parmi les articles inédits de cette année : Les montagnes qui marchent, le Portrait du soleil, les pierres qui tombent du ciel, La foudre et les foudroyés, L'histoire de France en 4 pages, Les enfants des souverains d'Europe (53 portraits), l'Eglise catholique, son gouvernement, le pape, les cardinaux (avec 26 gravures), Combien les peuples boivent d'alcool et combien ils fument, les cartes de la France politique et littéraire. Les musiciens célèbres, Les chants nationaux, L'art de se marier (8 portraits), Comment servir un dîner, Les commandements de la bonne maîtresse de maison, Les chats (20 figures), La danse (9 figures), Les faux pauvres (7 portraits), Les modes féminines du siècle (16 figures), Comment conserver son argent, L'histoire de la coiffures en 1896 (36 portraits), Les lots non réclamés, Comment on fait un journal, Les nouveaux timbres-poste en 1896, L'artillerie française, Les sales petites bêtes (6 photographures), Les bons et les mauvais champignons (12 figures), L'œil humain (11 figures), Les hôtes de la basse-cour (23 figures), Comment nourrir nos bestiaux, Les jeux de cartes (6 figures), Les annales de cyclisme (7 photographures), Comment choisir les chiens courants (13 figures), Ce qu'on peut faire avec un chapeau (21 photographures), etc.

288 recettes culinaires faciles, à la portée de toutes les bourses, font de l'Agenda de l'Almanach un petit trésor de la ménagère.

L'Almanach Hachette est une encyclopédie universelle illustrée, un répertoire de toutes les connaissances humaines, accessibles par une rédaction claire et simplifiée à tous ceux qui désirent s'instruire et se tenir au courant de l'activité de la pensée dans tous les domaines.

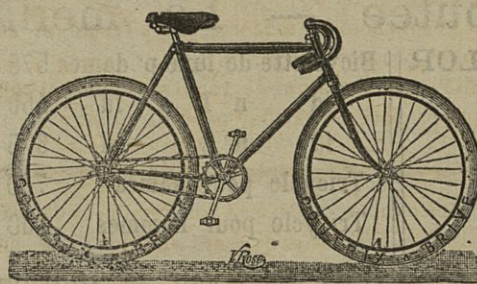
La chaumière aussi bien que le château attend ce livre universel, lui ouvre ses portes et lui fait un accueil ami.

Pour la chaumière, ce n'est pas seulement l'Almanach indispensable, renseignant sur tout, c'est aussi le livre d'étrennes populaire, qui abrège et amuse les veillées avec ses 2072 images.

Cette année, le nombre des primes offertes à l'acheteur a été quadruplé et porté au nombre de 57. Ceux qui habitent la campagne peuvent même bénéficier de la « photographie gratuite », 19 bons d'achat assurent à tout possesseur de l'Almanach de notables réductions dans 16 maisons de commerce de premier ordre, la carte cycliste, qui vaut 1 fr. à elle seule, donne droit à une assurance sur la vie de 1000 fr., et les 10 Concours auxquels prendre part tous les lecteurs représentent une somme de 28 mille 900 francs de prix.

Qu'on calcule maintenant combien tous ces avantages remboursent de fois le prix d'acquisition de l'Almanach Hachette !

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS

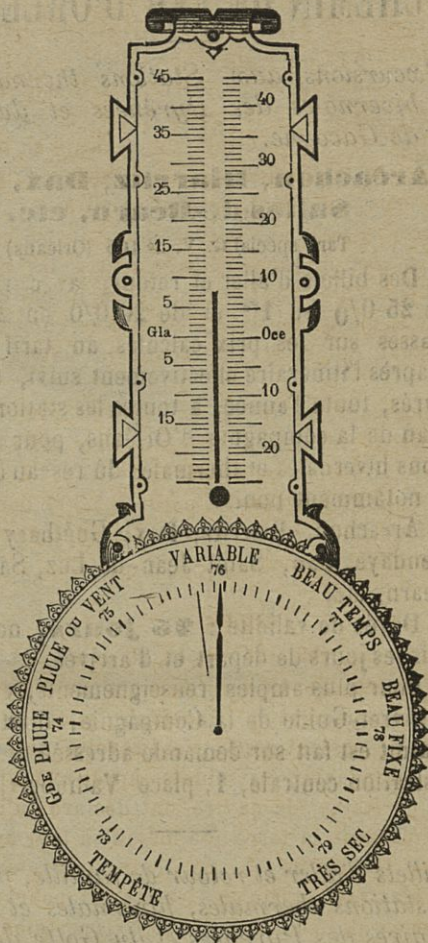
PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 0.
Id. maxima de la veille : 6.5.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

ÉTRENNES UTILES

A nos lecteurs

Les fabricants fournisseurs des Ecoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs, à l'occasion des Etrennes, une magnifique sphère terrestre de 1 mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un pied en métal richement orné.

Ce merveilleux objet d'art, qui doit être le plus bel ornement du Salon ou du Cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à 30 fr., sera fourni franco de port et d'emballage dans toute la France au prix de 15 fr.

Adresser Mandats et Commandes à nos bureaux.



1 Mètre de Circonférence

Pour cause d'agrandissement

M. Fabre a l'honneur de prévenir sa clientèle que ses ateliers d'horlogerie, bijouterie de la Boule d'Or, sont transférés
69, Boulevard Gambetta, 69

Monsieur BÉNATRE

Pâtissier-Confiseur,

Rue de l'Hôtel-de-Ville à Cahors,

A l'honneur de faire savoir à sa nombreuse clientèle qu'il ne cède pas son industrie. Par conséquent tous les bruits plus ou moins intéressés qui ont couru sur son compte sont absolument faux.

L'on trouvera chez lui toutes les dernières nouveautés en confiserie et articles du jour de l'an à des prix modérés.

Les **JOCKEY-CLUB** Hors-d'œuvre
Sardines et les autres conserves de la Maison
exquis

Arsène Saupiquet de Nantes
se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **33 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA
MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

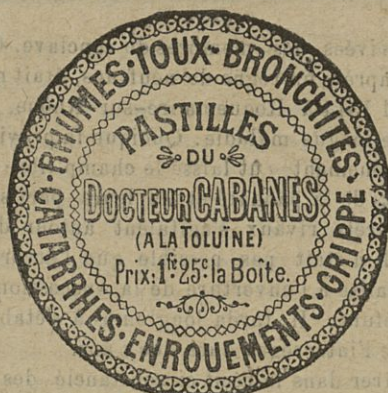
Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du D^r CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du D^r CABANES et vous serez guéri.

Dépôt Ph^{ie} DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

EXPIÉRIENCES PRATIQUES
SUR LA CULTURE

DES VIGNES AMÉRICAINES

PAR

VICTOR COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal du Lot, Lauréat du Concours des Vignobles, Hors concours, Membre du Jury, Chevalier du Mérite Agricole



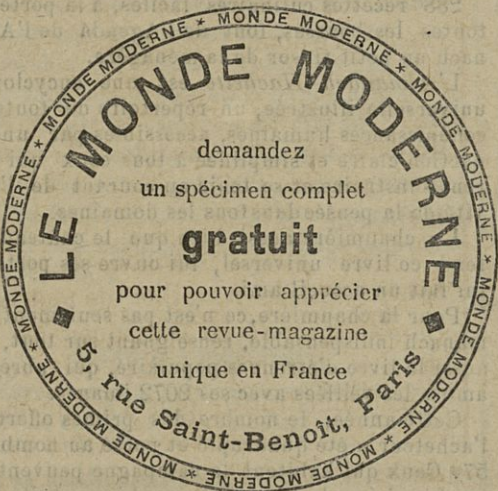
CINQUIÈME ÉDITION

Prix : 3 fr. franco poste

EN VENTE :

CHEZ L'AUTEUR, A VIRE, PAR PUY-L'ÉVÊQUE (LOT)

1896



LA
Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
H. DERENBOURG, prof à l'École des langues orientales. E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France.
A. GIRY, professeur à l'École des chartes. H. MARION, professeur à la Sorbonne.
GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit. E. MUNTZ, de l'Institut, conservateur de l'École des beaux-arts.
D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.
C.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes, — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 25 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr. Relié : 750 fr.
Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant. Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant.

La Grande Encyclopédie se vend
livrer d'une multitude de volumes indigènes de l'omniscience.
(Arsène Houssaye)
Demander Prospectus détaillé aux Editeurs

H. LAMIRAUT et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris



GRANDE MARQUE NATIONALE

CLÉMENT

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER

La plus réputée — La meilleur marché

Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP	Bicyclette de luxe p ^e dames 575 fr. pneumatique DUNLOP
id. extra 450 fr. —	id n° 1 id 450 fr. —
id. n° 1 375 fr. —	id n° 2 id 375 fr. —
id. n° 2 300 fr. —	Tricycle pour dames 700 fr. —
Bicyclette-Tandem 750 fr. —	Tricycle pour hommes 700 fr. —

Tricycle automobile CLÉMENT, Prix : 1,600 fr. avec le moteur Dion et Bouton.

Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.

Demandez le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.

DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

GUÉRISON
Certaine et Radicale
de toutes les
AFFECTIONS
de la **PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné,
Psoriasis, Herpès, Prurigo,
Pityriasis, Lupus, etc., etc.
Plaisers et Ulcères variqueux
dits incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.

M. LÉONORMAND, Médecin-Spécialiste en Aide-Major des Hôpitaux N^{os} 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant : LAYTON

PIANOS
MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues
SUCCESEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,
Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,
Rue Clément-Marot, CAHORS

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).